

LETTRE DU NARTHEX n° 45

Août 2025

Fleurs de l'amandier

Feuillets 397-401

Chalvron / Vézelay

Aline & Alain Weidert

aaweidert@yahoo.fr

Les indulgences, vous y croyez comment ?



L'Amour divin, vous y croyez comment ?

Avec l'Année Sainte 2025, difficile d'échapper à la notion d'indulgence *plénière*. Le péché une fois pardonné, il reste encore au pécheur à subir une peine-sanction, « *expiatoire* », « *purgative* » dans l'au-delà ; ces peines-sanction, « *conséquences pénales* » du péché, sont « *infligées* », « *imposées* ». Pour les « *solder* », des indulgences divines sont « *à gagner* » (1). Cela est possible pour soi-même ou pour des défunts, à condition de satisfaire à des exigences de réparations compensatoires : prières précises, confessions, messes, œuvres charitables... Nous avons affaire à la séquence : **Péché actuel -> Pardon actuel / Sanction post mortem / Réparation actuelle => Indulgence (suppression de la sanction post mortem)** dont on peut se demander si, aujourd'hui, elle peut marquer les étapes d'une espérance qui fait vivre.

Ces indulgences sont à comprendre dans un sens théologique, pastoral et catholique bien typé. Un emploi très spécifique du terme qui ne doit pas être confondu avec son sens commun habituel qui sert à décrire la qualité morale affective d'une personne ou sa posture comportementale relationnelle bienveillante... *indulgente*. Cette distinction est fondamentale pour la suite de notre propos.

Un amour sous indulgences ? Non !

Certes la levée de la sanction ne se rachète plus avec de l'argent, mais il en ressort toujours un même mécanisme de fond : l'amour divin ne se déploierait en indulgences qu'après avoir été réparé. La clémence, l'indulgence divine se mériteraient. Est-il cependant crédible qu'une *remise de peine* (de sanction pénale) rende compte de la consistance et de l'amplitude de l'amour initial, principal de Dieu pour l'Homme ? Est-ce à l'aune d'indulgences jubilaires octroyées à quelques-uns, voire en passant une porte sainte signifiant *une remise divine de peines* (et non de péchés), elles-mêmes infligées par une *justice divine pénale*, que nous pourrions articuler et susciter une intelligence actuelle crédible du salut et de la foi en Christ ? Est-ce là *une marque divine d'amour* ?

L'amour à l'endroit

D'expérience humaine, nous savons qu'en amour il ne peut pas y avoir d'emprise, de pression, de rapport asymétrique, de subordination, de contrainte. Nous ne pouvons imaginer, au prétexte de l'amour, que des réparations soient exigées entre amants à la suite de dommages affectifs causés. Une relation amoureuse ne peut pas se vivre au mérite ou par indulgence.

Et avec Dieu ? L'année jubilaire est une année de cheminement (*Pèlerin d'espérance*), de conversion, et pourrait justement nous donner l'occasion de revisiter notre compréhension de la relation de l'amour Dieu/Homme. Le passage d'une Porte Sainte à Rome, voire d'une porte jubilaire dans un lieu dédié, pourrait marquer un retournement de l'idée que nous pouvions nous faire de l'amour divin, du fait des indulgences. C'est une invitation à (re)découvrir le don originel, d'un amour gratuit, positif, libre, sans menaces, sans chantage, sans réparation et donc sans indulgences. On peut se référer ici au père prodigue qui ne fait nullement écho à la demande de pardon de son fils (Luc 15). Que l'on songe au tableau de Rembrandt ! Les indulgences, remises de peine, sont des perturbateurs de l'amour. Elles ne peuvent nullement être spécifiques de l'amour divin, sa preuve, car elles créent une dépendance en vue du salut et donnent ainsi une image faussée, subvertie, de l'espérance chrétienne.

Des incohérences dans le discours

Au nom même de l'amour divin auquel le Christ nous introduit, nous ne croyons pas son amour compatible avec un tel système d'indulgences. Malheureusement celles-ci sont toujours en toile de fond dans les propos de l'année jubilaire et l'on sent planer un doute, un malaise, quant à leur justification, même en haut lieu. D'où un imbroglio de notions, une confusion dans ce qu'il en est dit. Il est vrai que, pour y remédier et donner le change, on dissimule l'acte de juridiction *divine* que sont les indulgences en insistant sur un jubilé vécu comme un « événement de grâce », sur des indulgences à comprendre et vivre comme « une grâce du jubilé » (2). On présente l'année sainte comme une démarche intérieure de conversion, comme la fête d'une totale réconciliation, celle de se savoir aimé par miséricorde. Les indulgences y prolongeraient le pardon, comme un super pardon divin. On insiste sur une grâce qui effacerait les conséquences du péché mais c'est en louvoyant entre les peines temporelles, les effets résiduels du péché, ses cicatrices sociales, et un mal qui aurait encore besoin d'être purifié post mortem. Qui osera vraiment mettre tout à plat, honnêtement ? Sur les réseaux sociaux on inquiète même les consciences en agitant la fin de la période de réparation-rachat. Faites vite, plus que quelques jours de remise ! « *Il n'est pas trop tard pour l'obtenir [l'indulgence], vous avez jusqu'au 6 janvier 2026 !* » (3).

La notion d'indulgences, telle que définie par Paul VI, est loin d'être dénoncée, qui laisse planer une menace de peines temporelles, voire éternelles pour la vie post-mortem de tout Homme pécheur. Les peines-sanctions-pénales-divines restent tapies en embuscade. Pas plus que n'est dénoncé ce qui est exprimé dans le même texte de Paul VI, à savoir que l'Eglise « *condamne par l'anathème ceux qui prétendent qu'elles sont inutiles [les indulgences] ou nient que l'Église ait le pouvoir de les accorder* ». Affirmation d'autant plus étonnante qu'elle sera formulée deux ans après la fin du Concile Vatican II dont le même Paul VI avait dit que l'Eglise y avait refusé toutes formes d'anathèmes. Paul VI en parle même comme du « *culte des indulgences* ». Serait-il malgré tout possible, au-delà de toutes ces dissonances, de faire valoir auprès des générations montantes la compréhension d'un salut résolument actif, positif, pertinent, pour le temps et le concret de l'aventure humaine ? Un salut autrement régi que par des indulgences-réductions-de-peines-divines, en fait régi par une pastorale de la peur ?

Pousser une porte sainte ! Laquelle ?



Le jubilé d'une espérance vézelienne

Il existe un lieu dans la chrétienté, à visiter absolument, où peut se vivre un tel passage-retournement. A **Vézelay** nous pouvons comprendre que Judas est simplement attendu. Sa place est restée vide à côté de Matthias qui le remplace (tympan du narthex à droite). Il n'a qu'à revenir, se retourner, se convertir. Sans obligation affichée de peines-sanctions purificatrices pour réparation. Ailleurs dans **Vézelay** nous le voyons, grand pécheur notoire, porté comme une brebis sur les épaules du Bon-Pasteur (chapiteau haut dans la nef). Chapiteau mis en exergue pas moins de sept fois par le pape François (4). A **Vézelay** il nous est possible, en compagnie de Judas, d'envisager le passage d'une porte jubilaire sur l'endroit, sans indulgences.

A **Vézelay** nous pouvons découvrir deux autres facettes de cette porte jubilaire. Nous sommes invités à quitter la théologie extérieure, négative, d'un Jugement-dernier (tympan du parvis), jour de colère (*Dies irae*), où les Hommes *divergent*, classés selon sanctions et récompenses, âmes sauvées et corps condamnés. Nous sommes invités à franchir un porche, à entrer dans la christologie intérieure, positive, d'une Création-première (tympan du narthex, œuvre sans pareil dans toute la chrétienté) où tout est grâce originelle, principielle, jubilatoire (*Hymne à la joie*). Non plus un jugement des âmes, comme on en trouve dans de nombreuses religions, puisque c'est *maintenant* le jugement de ce monde : le Christ attire l'humanité à lui, dans un chemin de lumière (cf. Jn 12, 31-36). Sur le linteau du tympan du narthex, des « Pèlerins d'espérance » *convergent* vers une pierre centrale ouverte. Ils y sont attendus pour être introduits dans une nouvelle réalité humaine... s'ils vont jusqu'au bout de leur démarche, se laissent désarmer et séduire par la pierre d'achoppement du Mystère pascal, à la fois pierre de fondation et source d'eau vive.

Obtenir des indulgences ou ouvrir nos propres portes ?

A **Vézelay** nous pouvons vivre une réelle conversion jubilaire, un authentique renversement, une véritable remise de dettes, au sens où nous sommes invités à comprendre qu'en Christ, en son amour, il ne peut pas y avoir de dettes à rembourser. Après avoir franchi la porte qui, du dehors, ouvre sur le narthex, nous pouvons être séduits par l'invitation positive, initiale, existentielle, d'un Christ aux mains ouvertes. Nous sommes conviés à entrer, nous aussi, dans les pierres vives du tympan du narthex, dans son espace-temps-matière (le nôtre), ici et maintenant, afin de nous engager dans une existence tout à la fois humaine et divine (christique).

Comment ? En cheminant comme nos amis du linteau jusqu'à pousser et franchir **la porte sainte** à double battant de nos propres vies, porte signifiée de part et d'autre du linteau par du pain partagé et du vin offert, symboles de nos existences corps et âme, à offrir, consacrer et investir chacun à la table commune et jubilatoire de la vérité et de l'aventure de l'enfantement de l'Homme et d'un Christ total.

Chacun de nous possède les deux clefs de cette double porte.



Alain & Aline Weidert, Chalvron/Vézelay

- 1- Constitution apostolique « *Indulgentiarum doctrina* », Paul VI 1967. Dernier texte officiel entièrement dédié aux indulgences.
 - 2- Pour le jubilé 2025 : « *Spes non confundit* » du Pape François et *Note sur l'Indulgence plénière* de la Pénitencerie Apostolique
 - 3- *Hozana*, site de prière catholique
 - 4- « *Vézelay et le pape François aux avant-postes d'une christologie revisitée* ». Lettre du narthex n°30, juillet 2019, A&A Weidert.
- Cf. aussi : « *Judas, mon ami : Toi qui portes Judas sur tes épaules, porte-moi, moi aussi* », Christoph Wrembek, Editions jésuites, Paris 2024

* * *

Une remarque complémentaire s'impose.

Si l'on peut néanmoins parler d'indulgence divine, au sens où Dieu est dit *indulgent*, c'est au sens premier, positif, de son étymologie latine *indulgentia* (bienveillance, complaisance), au sens d'une disposition favorable à l'égard de quelqu'un. Le Gaffiot, dictionnaire latin-français, traduit de prime abord *indulgentia* par douceur, ménagement, bonté, et même tendresse. C'est là le sens commun premier de ce mot avant que l'Eglise ne le récupère, à contre-sens, pour parler d'*indulgences plénières*, dans un sens négatif, exclusivement legaliste, afin de rendre compte de l'annulation d'une sanction divine pénale. Sanction toujours valide, pour beaucoup, parce que non *graciés* par une indulgence accordée. Avec le mot *grâce* et son ambivalence de sens (gracieux/gracié) on patauge tout autant.

Qui aime bien châtie bien ? Non ! C'est justement de cette pédagogie chrétienne -celle d'une souffrance salvatrice, d'une peur convertisseuse et d'une réparation perpétuelle- dont il faut nous libérer et libérer notre parole. Car cette pédagogie *anti-missionnaire* (*sou-mission*, *dé-mission*) et son origine théologique sont la porte ouverte (la mauvaise !) aux crises de pouvoir, aux abus, aux emprises en tout genre, commis au nom de Dieu, voire du Christ, et de sa volonté. L'actualité récente en déborde.

Pourquoi avons-nous rédigé cette Lettre du Narthex, justement maintenant ?

Parce que nous sommes placés devant une énigme, un vide curieux de la pédagogie et de la pensée chrétienne. En cette année jubilaire tout le monde parle d'indulgence, et même d'indulgence plénière. Elle semble connue comme *le loup blanc*. Tout le monde en parle mais personne ne l'a jamais *saisie* en réalité. Ni par écrit ni autrement. Le mot est une coquille vide. Cependant on explique partout comment l'obtenir, en « *bénéficiaire* » .

Selon une infographie publiée par le diocèse de Paris et reprise sur le site du diocèse de Sens-Auxerre « *Une indulgence plénière est une grâce offerte par Dieu pour réparer le désordre causé par nos péchés* ». L'ensemble des schémas de cette infographie converge vers cette phrase énigmatique, tournure ronflante mais formulée en un langage *boutique*. Elle ne dit pas à quoi correspondent « *indulgence* », « *grâce* » et « *désordre* » en question, ni ce que représentent concrètement « *offerte* », « *réparer* » et « *causé* ». Mots abstraits, notions hors-sol pour initiés. Qui en comprend sincèrement la portée ? Comment se sentir rejoint, concerné, impliqué, motivé par une telle affirmation, sauf à donner le change, à penser que d'autres plus intelligents en perçoivent le sens, puis à se répandre en louanges et actions de *grâce*, voire à se fondre en introspection et considérations métaphysiques ?

Pour quoi avons-nous rédigé cette Lettre du Narthex, justement maintenant ?

Pour exprimer encore une fois que Vézelay recèle des trésors de christologie non encore exploités, et qu'il n'y a pas besoin d'importer, de greffer sur la colline, des **voix** et des **voies** externes (paroles et parcours de foi), de les copier ou de s'y conformer. Nous aurions déjà suffisamment à faire avec ce dont nous disposons si nous voulions bien nous en donner la peine et laisser les pierres nous parler et nous envisager. A Vézelay nous pouvons percevoir les linéaments d'un projet de Parole surprenante, inouïe, in-dite. Vézelay peut être révélé comme un grand site christologique où nous est donné la chance de pouvoir lire à fleur de pierre les étapes inusitées d'un retournement christologique sur l'endroit. La chance de pouvoir proposer à **l'Homme non-religieux** le langage décapant d'images et de symboles enthousiasmants, sans équivalence ailleurs. Vézelay et le Christ n'appartiennent à personne.

A Vézelay nous pouvons découvrir les étapes d'une **conversion jubilaire** d'intelligence de la foi de Dieu en l'Homme, permettant de recouvrer notre héritage croyable, souvent enfoui dans des attitudes rigides, intransigeantes et des traditions cycliques. Nous sommes à un point de bascule, de passage. A Vézelay nous pouvons vivre les étapes d'une **synodalité de croissance** dégageant un niveau inédit d'ouverture et de maturité pour des **chrétiens devenus majeurs**. Nous pouvons y exprimer les étapes d'une concrète et humaine dynamique de sens, comme aucun autre lieu, comme aucun autre livre, à terre et à ciel ouverts, nous en offre les moyens, la *grâce* et une espérance vive.

Si la basilique de Vézelay est un sanctuaire (non pas le village !) c'est pour la place unique qu'elle tient comme lieu d'une parole christologique exceptionnelle. Non pas à la suite d'apparitions, de messages célestes ou de miracles locaux -permettant d'attirer les foules en quête de merveilleux- mais grâce à ce qu'il y est révélé de l'Homme, de **l'Homme de Vézelay** : l'identité et la destinée christique possible de toute femme, de tout homme. Ne passons pas à côté des bonnes choses... simples, essentielles !.

**L'heure est à des choix responsables, réfléchis. Pour un passage.
Advienne que pourra ! A Dieu vat !**